



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **SBK SANITAIRE SARL**, Rue du Port 14, 1815 Clarens
2. Déclaration de faillite: 29.10.2015
3. Suspension de faillite: 06.02.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 06.03.2017
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: la société a pour but toute activité dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, notamment dans le domaine sanitaire, ainsi que le commerce de tout produit (pour but complet cf. statuts).

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois
1800 Vevey

03354005

